

Rabat le 10 novembre 2014

## Road Show de l'Efficacité Énergétique dans le bâtiment: l'ADEREE en action

*Appuyée de ses partenaires stratégiques (le PNUD et le GEF), l'ADEREE organise un Road Show de formation à la Réglementation Thermique de Construction au Maroc, à travers des ateliers destinés à l'ensemble des acteurs du secteur du Bâtiment. Rabat, Marrakech, Agadir, Fès, Oujda, Alhoceima, Tanger et Casablanca accueillent ainsi l'équipe ADEREE pour une formation à la RTCM, ses objectifs, les résultats qui en sont escomptés, ainsi qu'une présentation des guides techniques et des outils de simulation développés par l'ADEREE à destination des professionnels du secteur.*

### Rabat, Marrakech, Agadir, plus de 120 prescripteurs au rendez vous

A ce jour, plus de **120 personnes** de divers horizons ont déjà participé aux premiers ateliers organisés : représentants de l'Ordre des Architectes, des communes, des agences urbaines, des bureaux d'études et des délégations de Tourisme, joueront ainsi le rôle de multiplicateurs, pour une diffusion plus large de la RTCM dans le futur. « Ces ateliers de formation représentent une étape importante pour la mise en œuvre de la réglementation thermique de construction au niveau national. **Première de son genre au Maroc**, cette Réglementation a pour objectif de rationaliser la consommation énergétique des constructions, en fixant les exigences thermiques et de performance énergétique que doivent respecter les **bâtiments résidentiels et tertiaires à édifier ou à modifier** » déclare M Mohamed ELHOUARI, Directeur du pôle Energies Renouvelables et Efficacité Énergétique à l'ADEREE.

Pour rappel, la Réglementation Thermique de Construction a été élaborée via un **processus itératif** basé sur une large concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de la construction, dans le cadre du Programme du « Code d'Efficacité Énergétique dans le Bâtiment » (CEEB), mené en partenariat avec le **PNUD** et le **GEF**.

Durant les semaines à venir, l'ADEREE continue son road show à travers le Royaume avec au programme **cinq autres escales** (Fez, Oujda, Alhoceima, Casablanca et Tanger), et encourage l'ensemble des acteurs concernés à prendre part à ces rendez-vous incontournables.

### **BINAYATE by ADEREE, premier logiciel de diagnostic de performance énergétique au Maroc**



Ces Ateliers sont également une occasion pour présenter « **BINAYATE** » by ADEREE, le **premier logiciel de diagnostic de performance énergétique**, et de contrôle de la conformité à la Réglementation Thermique dans le Bâtiment au Maroc. Développé par l'ADEREE, ce logiciel permettra de **renforcer la capacité des organes de contrôle** à l'application de la Réglementation Thermique, dans ses deux volets **actif et passif**, de simplifier et de vulgariser l'application sur le terrain des **décrets d'application relatifs à la RTCM**. Il fournira ainsi un outil **simple et ergonomique, d'utilisation agréable**, à destination des acteurs de l'enseignement supérieur, les bureaux d'études, les bureaux de contrôle qui sont amenés à réaliser des diagnostics de performance énergétique dans le bâtiment.

Un arsenal de **guides techniques**, aujourd'hui téléchargeable sur le site web, vient compléter l'offre de l'ADEREE à destination des professionnels, permettant ainsi une adéquation entre leurs prestations et leurs interventions, et les exigences de la nouvelle réglementation.

## **A propos de l'ADEREE**

Créée en 2011, dans le cadre de la stratégie énergétique du Maroc, l'ADEREE est une institution publique intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Force de proposition auprès des autorités en matière de lois et de normes relatives au secteur, designer, initiateur et pilote de programmes sectoriels intégrés, l'ADEREE est aujourd'hui classée parmi les 39 établissements publics stratégiques du Royaume.

L'ADEREE joue un rôle catalyseur dans le développement énergétique durable du Maroc et du continent africain, en promouvant la coopération sud-sud par un accompagnement d'aide à la décision de gouvernements africains, et la dynamisation des collectivités territoriales à travers l'accompagnement de décideurs locaux.

Aujourd'hui, avec plus de 300 millions de dirhams d'actif en gestion et 58 partenariats nationaux et internationaux, l'ADEREE a pu dédier aux ministères 5000 jours/homme d'accompagnement, proposer 125 mesures d'efficacité énergétique, former plus de 200 professionnels à travers 750 journées de formation, accompagner 300 investisseurs, et sensibiliser quatre millions de marocains.

[www.aderee.ma](http://www.aderee.ma)

## **A propos du programme CEEB**

Mené par l'ADEREE en collaboration avec le PNUD/GEF, le programme œuvre pour l'intégration des considérations énergétiques dans le bâtiment, au sein des secteurs clés de la politique de développement (l'habitat, la santé, l'hôtellerie et l'éducation nationale), avec pour objectifs :

- La promotion et la démocratisation des normes et pratiques d'efficacité énergétique ;
- L'amélioration de la qualité du service et du confort des usagers dans les secteurs cibles;
- Le renforcement et la pérennisation des cadres institutionnel et réglementaire régissant le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le bâtiment ;
- L'optimisation de la consommation d'énergie dans les secteurs cibles, grâce à l'application d'une réglementation thermique marocaine;
- Une économie sur la facture énergétique pouvant aller jusqu'à 75%;
- Le développement de métiers nouveaux et d'un nouveau créneau économique (industrie de matériaux d'isolation, double vitrage, équipement à haute performance énergétique, lampes économiques ... );
- La promotion d'un dialogue politique entre organismes gouvernementaux, industriels et promoteurs immobiliers sur l'initiative nationale d'efficacité énergétique dans le bâtiment.
- La protection de l'environnement à travers, notamment, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce programme se base sur cinq axes de travail intégrés et complémentaires:

- Code de réglementation;
- Cadre institutionnel;
- Normes techniques;
- Levée des contraintes et renforcement de capacité;
- Climat favorable aux investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique.